



Mesures
Canada

Measurement
Canada

Un organisme
d'Industrie Canada

An Agency of
Industry Canada

Achat de propane pour votre barbecue



La mesure juste
pour tous



Fair Measure
For All

Canada

Comment vend-on le propane?



Au Canada, plusieurs méthodes de vente ont été utilisées pour le remplissage des bonbonnes de propane. Quatre méthodes étaient considérées comme **acceptables par le passé** :

- propane vendu au volume, selon la quantité livrée;
- propane vendu au poids, selon la quantité livrée;
- programme d'échange de bonbonnes, selon lequel une bonbonne vide était échangée contre une bonbonne pleine sur laquelle était indiqué le poids net avant la mise en vente;
- propane vendu à un prix fixe pour le remplissage d'une bonbonne à 42 p. 100 de sa capacité en eau inscrite; cette méthode est généralement appelée la méthode de « remplissage ». La méthode de « remplissage » a longtemps été la méthode de vente la plus répandue : le client payait un prix fixe pour le remplissage d'une bonbonne à 42 p. 100 de la capacité en eau inscrite, que la bonbonne contienne ou non un reste de propane. Par exemple, on offrait un « remplissage de 20 lb » pour « x » dollars.



Janvier 2000 et la méthode de « remplissage »

La méthode de « remplissage » ne devrait plus avoir cours depuis l'apparition d'un mécanisme interne de sûreté, c.-à-d. un dispositif de protection contre les débordements, appelé en anglais Overfill Prevention Device (OPD), dont sont munies les bonbonnes de propane depuis 1998. Ce dispositif de plus en plus répandu empêche de remplir les bonbonnes à leur capacité nominale (42 p. 100 de la capacité en eau inscrite).



En conséquence, depuis le 1^{er} janvier 2000, les détaillants doivent utiliser l'une des trois autres méthodes de vente indiquées ci-dessus, toutes fondées sur la quantité nette livrée.

Pour obtenir une mesure exacte

Lorsque vous ferez remplir votre bonbonne, le détaillant vous vendra probablement le propane au poids. Si tel est le cas, qu'il s'agisse d'une vieille bonbonne ou d'une bonbonne récente munie d'un dispositif de protection contre les débordements, vous pourrez vous attendre à ce que :

- la balance soit placée de telle sorte que vous puissiez observer clairement la méthode de mesure et le résultat;
- la balance porte une marque de vérification des poids et mesures indiquant qu'elle a été inspectée;
- le préposé pèse la bonbonne et tout reste de propane (poids à vide), sans que le tuyau de remplissage soit raccordé à la bonbonne;

- le préposé met en place le tuyau de remplissage et remplit la bonbonne sur la balance;
- le préposé ou le dispositif de protection contre les débordements (si la bonbonne en est munie) arrête le remplissage lorsque la quantité de propane dans la bonbonne a atteint le niveau maximal sécuritaire de remplissage;
- le préposé retire le tuyau de remplissage et pèse de nouveau la bonbonne (poids à plein);
- l'on vous informe de la quantité de propane introduite dans la bonbonne (poids à plein moins poids à vide);
- l'on vous fournisse une déclaration écrite ou imprimée faisant état de la quantité de propane livrée si vous n'êtes pas présent au moment de la mesure.



La sécurité avant tout

Les précautions de sécurité de base doivent toujours être prises pour le transport et le stockage d'une bonbonne de propane. Par exemple, il faut toujours **TRANSPORTER ET ENTREPOSER LES BONBONNES À LA VERTICALE ET DANS UNE POSITION SÉCURITAIRE, DANS UNE ZONE BIEN AÉRÉE.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau de Mesures Canada le plus proche. Vous trouverez les coordonnées dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique, sous Industrie Canada dans la section du gouvernement du Canada.

Vous pouvez également visiter le site Web de Mesures Canada (<http://mc.ic.gc.ca>).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Industrie Canada) 2000
N° de catalogue C2-475/2000
ISBN 0-662-64733-5
52996B



Contient 10 p. 100
de matières
après-utilisation

Mesures Canada utilise les photographies figurant dans cette brochure uniquement aux fins d'illustration et ne prétend pas endosser les produits y apparaissant.